

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Innovation à Bernex : un nouveau système de sécurité installé dans l'immeuble avec encadrement social pour personnes âgées

L'installation de ce système de sécurité innovant est le résultat d'une étroite collaboration entre la FSASD, la société Telectronic et la Fondation Kate et René Block. La grande nouveauté de cet équipement réside dans sa fonction d'alarme passive, qui alerte automatiquement le personnel d'encadrement en cas d'immobilité suspecte dans l'appartement.

Les immeubles avec encadrement social pour personnes âgées regroupent des logements indépendants, sans barrière architecturale, et équipés d'un système d'alarme permettant aux personnes de requérir de l'aide en cas de malaise ou de chute, de jour comme de nuit, 7 jours sur 7.

La Fondation des services d'aide et de soins à domicile (FSASD), à qui est confiée la mission de gérance sociale dans les 19 immeubles avec encadrement social répartis dans le canton, a, sur demande du propriétaire de l'immeuble de Bernex – la Fondation Kate et René Block –, commandité une réalisation novatrice en matière de sécurité dans ce type d'immeuble.

Optimiser la sécurité de tous les locataires

La mise en commun des ressources de la FSASD et des ingénieurs de la société Telectronic SA - concepteurs et fournisseurs du système TeleAlarm, - a permis de développer une nouvelle génération d'appareils ayant pour but d'améliorer sensiblement la sécurité des locataires.

En tant que prestataire de services d'aide et de soins à domicile, les professionnels de la FSASD sont sans aucun doute les personnes les plus qualifiées pour cerner les besoins des résidents en matière de sécurité. Leur expérience du terrain a été d'une aide précieuse dans la définition du cahier des charges du nouveau système de sécurité.

Grâce à une expérience de longue date dans la miniaturisation des systèmes de communication radio, Telectronic a pu mettre au point une solution complète permettant à un ensemble de locataires équipés d'émetteurs portables – des bracelets - de déclencher une alarme. L'installation de ce type de système est en outre simplifiée par la nature des éléments radio utilisés qui ne nécessitent pratiquement aucun travail de câblage (coût réduit).

L'installation mise en place à Bernex

Afin d'atteindre un haut degré de sécurité, en complément des émetteurs que portent les résidents, des boutons déclencheurs d'alarme fixes ont été intégrés dans les appartements, ainsi qu'une fonction de supervision appelée « alarme passive » par les spécialistes. Ce système est configuré de manière à déclencher automatiquement une alarme si le locataire ne s'est pas déplacé ou n'a pas ouvert la porte de son appartement pendant une période déterminée (à Bernex : après 24 heures).

Cet environnement particulier, avec accès aux déclencheurs fixes et mobiles, garantit à la personne, en cas de problème ou de besoin d'aide, la possibilité d'activer et de transmettre l'alarme 24h/24 auprès de l'équipe d'encadrement social ou du permanent nocturne. En cas de non-réponse, les alarmes sont déviées sur la Ligne d'accueil des demandes (LAD), qui est la centrale d'appel de la FSASD et des Centres d'action sociale et de santé, fonctionnant 24h sur 24 et 7 jours sur 7.

Dès que l'alarme se déclenche, une communication vocale et directe est établie entre les répondants et la personne l'ayant déclenchée, de manière à pouvoir fournir une aide ciblée, rapide et efficace.

De grandes perspectives de développement

Ce concept novateur a maintenant fait ses preuves depuis plusieurs mois. Il est apprécié autant par les utilisateurs que par les professionnels des services d'aide et de soins à domicile. Il pourra être appliqué à d'autres immeubles et ainsi contribuer à améliorer l'environnement des personnes âgées, souhaitant continuer à vivre de manière indépendante, dans un environnement sécurisé.

Quelques données chiffrées

A Genève, les 19 immeubles avec encadrement social pour personnes âgées comptent 1316 appartements qui, au 31 décembre 2001, hébergeaient 1285 locataires. 51 % des locataires sont âgés de 80 ans et plus. Certains de ces locataires sont équipés d'un TeleAlarm, individuel.

Par ailleurs, la FSASD installe au domicile privé de personnes âgées ou handicapées des appareils TeleAlarm, individuels, selon un concept éprouvé depuis plus de 20 ans, qui privilégie, en cas d'appel à l'aide, le contact avec la famille, l'entourage immédiat, les proches et en dernier recours une centrale d'alarme du choix de la personne ou de sa famille. Cette pratique correspond bien aux orientations actuelles données par le nouveau président du DASS, soit le développement des liens sociaux et du travail de proximité. A fin 2001, 2932 appareils TéléAlarm, étaient installés, avec une augmentation de 4,9 % par rapport à 2000.

***Pour plus d'information, vous pouvez contacter Madame Marcelle Perrin,
responsable du service communication, au 022 420 20 90.***